

CIEL PAYE

PUBLIC

Toute personne intervenant dans les ressources humaines de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases comptables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique

Evaluation de positionnement au début de la formation Evaluation continue (exercices applicatifs, ateliers pratiques) Evaluation des acquis à la fin de la formation par le formateur ; Évaluation de la qualité de la formation par le stagiaire

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Maîtriser l'utilisation du logiciel Ciel Paye.

DURÉE

14 heures, 2 jours

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel. Supports pédagogiques : différents textes écrits, magnétophone et tableau mural.

DESCRIPTION

Jour 1

- Installation et présentation du logiciel Ciel Paye
- Création de l'entreprise
- Paramétrage et personnalisation
- Mise à jour des taux de cotisation
- Création et paramétrage de rubrique de cotisation
- Définition des différentes catégories de salariés

Jour 2

- Saisies de fiches salariés et définition de leurs profils
- Les primes exceptionnelles
- Remboursement des transports et autres frais
- Les congés maladies / les congés payés / les absences
- Les acomptes
- Editions des bulletins de salaires, des livres de paie, des états de cotisations
- Sauvegardes